



Trucs et conseils sur des habitudes écologiques

MRC de Matane

Été 2010

Le principe des 3 RV-E

Réduire

La première et la plus importante des habitudes à adopter pour réduire la quantité de déchets que nous produisons est de réduire directement à la source ! Voici quelques trucs bien simples pour y arriver:

- Achetez des produits en vrac de manière à réduire la quantité d'emballages que vous devrez jeter. **Les emballages représentent 50% des déchets des ménages québécois.**

- Utilisez des linges nettoyables et réutilisables au lieu d'essuie-tout en papier.

- Nettoyez vos éviers et baignoires avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Vous pouvez aussi nettoyer vitres et miroirs avec un mélange d'eau et de vinaigre. C'est simple, écologique et peu coûteux !

Réutiliser

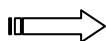
La deuxième étape vers la réduction des quantités de déchets produits est la réutilisation de nos produits. Voici quelques trucs très simples:

- Utilisez des récipients de plastique pour ranger les aliments ainsi qu'une foule d'autres produits.

- Utilisez des sacs de tissus réutilisables pour faire votre épicerie.

- Investissez dans des piles rechargeables plutôt que jetables !

Notez que vous devez mettre tous vos articles pêle-mêle dans votre bac bleu !



Recycler

L'étape suivante après avoir modifier nos habitudes de consommation est de recycler les articles qui peuvent l'être. Votre MRC vous offre un service de collecte des matières recyclables. Voici quelques exemples:

- Aluminium: assiettes, conserves, papier, etc. Rincez avant de mettre dans le bac bleu. De plus, l'aluminium est recyclable à l'infini !

- Verre: rincez et séparez les bouchons des contenants. Le verre est aussi recyclable à l'infini !

- Carton: évitez les cartons souillés comme les boîtes de pizza.

- Cartons de lait et de jus: rincez et enlevez le bouchon, celui-ci n'est pas recyclé de la même manière !

- Plastique: déposez bouteilles et bouchons séparément.

Faits Divers :

- Chaque année au Québec, 13 millions de tonnes de déchets sont enfouis annuellement.

- Près de 85% de ces déchets pourraient et devraient être réutilisés, recyclés ou compostés.

- Fabriquer une cannette à partir d'aluminium recyclé ne requiert que 5% de l'apport d'énergie nécessaire à la fabrication d'une même cannette faite à partir de la matière première. De plus, l'aluminium est recyclable à l'infini !



matériel recyclable



matériel recyclé

Valoriser pour moins éliminer

La quatrième manière de réduire la quantité de déchets rejetés est de les valoriser. Le compostage est la forme de valorisation la plus simple et la plus accessible pour tous. En compostant certains restes de table ou de jardinage, vous pou-

vez **réduire jusqu'à 40% le volume de vos déchets.** Plusieurs techniques de compostage existent et vous pouvez très certainement trouver un moyen qui répond à vos besoins. Faire ce petit effort supplémentaire pourrait permettre à l'en-

semble de la collectivité **d'épargner sur les coûts de la collecte des matières résiduelles** et représenterait un gain considérable pour la qualité de l'environnement !